


Îlot 1:		Îlot 2:		Îlot 3:		Îlot 4:		Îlot 5:	
surface de lot (m²)		surface de lot (m²)		surface de lot (m²)		surface de lot (m²)		surface de lot (m²)	
± 68,16		± 76,69		± 139,80		± 155,93		± 45,37	
surface d'emprise au sol (m²)	4.800	5.400	9.760	10.950	3.140	5.790	6.515	11.880	13.265
surface constructible brute (m²)	15.000	16.550	33.500	34.565	5.500	6.515	11.880	13.265	13.265
surface de construction au sol (m²)	oc/lonc	oc/lonc	oc/lonc	oc/lonc	oc/lonc	oc/lonc	oc/lonc	oc/lonc	oc/lonc
surface de construction en hauteur (m²)	max.	max.	max.	max.	max.	max.	max.	max.	max.
nombre de niveaux	max.	max.	max.	max.	max.	max.	max.	max.	max.
hauteur max. (m)	12m	12m	12m	12m	12m	12m	12m	12m	12m
type	III+1S	III+1S	III+1S	III+1S	III+1S	III+1S	III+1S	III+1S	III+1S



Légende

Délimitation du PAP et des zones du PAG:

- délimitation du PAP
- délimitation des différentes zones du PAG

Courbes de niveau:

- - - terrain existant
- - - terrain remodelé

Nombre de niveaux:

- III, III+, III- nombre de niveaux pleins
- +1, 2, R nombre d'étages en retrait
- +1, 2, S nombre de niveaux en sous-sol

Hauteurs des constructions:

- 12m hauteur à l'acrotère de x mètres

Types, dispositions et nombre de constructions:

- x+1 maisons isolées
- x+2 maisons jumelées
- x+3 maisons en bande

Types et nombres de logements:

- x+4 logements de type unifamilial
- x+5 logements de type collectif

Formes de toiture:

- toiture plate
- toiture à x versants, degré d'inclinaison orientation du faîte

Gabarit des immeubles (plan / coupes):

- limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
- limites de surfaces constructibles pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines

Délimitation des lots / îlots:

- lot projeté
- îlot projeté
- terrains cédés au domaine public communal

Degré de mixité des fonctions:

- pourcentage minimal en surface construite brute à dédier au logement par construction
- pourcentage minimal et maximal en surface construite brute de logement par construction
- pourcentage obligatoire en surface construite brute de logement par construction

Espaces extérieurs privés et publics:

- espace vert privé
- espace vert public
- espace extérieur pouvant être scellé
- voie de circulation motorisée
- espace pouvant être dédié au stationnement
- chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne
- voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre

Plantations et murets:

- arbre à moyenne ou haute tige projeté / arbre à moyenne ou haute tige à conserver
- muret projeté (à titre indicatif) / muret à conserver

Servitudes:

- servitude de passage
- servitude écologique

Infrastructures techniques:

- retenue à ciel ouvert pour eaux pluviales (à titre indicatif)
- canalisation pour eaux pluviales (à titre indicatif)
- canalisation pour eaux usées (à titre indicatif)
- fossé ouvert pour eaux pluviales (à titre indicatif)

Légende complémentaire:

- Indications des profondeurs et des largeurs des constructions (à titre indicatif)
- oc constructions en ordre contigu
- oc constructions en ordre non contigu
- surface pour élément de raccordement entre constructions
- domaine public communal
- cour d'eau (à titre indicatif)
- canalisation pour eaux pluviales existante
- canalisation pour cour d'eau (à titre indicatif)
- collecteur canalisation (SIDERO) (à titre indicatif)

ORIGINE CADASTRE. DROITS RÉSERVÉS À L'ÉTAT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG - COPIE ET REPRODUCTION INTERDITES.
Plan de surface PAP validé en 2021 et en version actualisée en 2023 par Alexis Tassin, Bruno d'Ardoize-Bonnet et Françoise (2019).

Concept Conseil Communication
en urbanisme, aménagement du territoire et environnement

COO 1011
3, rue de l'Étoile
L-1124 Luxembourg
Tél: +352 29 68 41 29
Fax: +352 29 68 41 27
Email: info@ccc.lu

Projet: Syndicat Intercommunal Kanton Réiden
Phase: PAP SCULPA - Phase III Redange
Partie Graphique à caractère réglementaire

Modifications	de	Date	Indica

Echelle: 1/500
Date: 01.06.2023
Révisé: 1618_01
Élaboré: L. Haff
Contrôlé: T. Simon
Validé: U. Truffier